



Apprendre et Comprendre

Le CARRÉ de VILLIERS – 18 rue Legendre, 75017 PARIS
Tél. : 01 42 12 94 14 – Fax : 01 47 66 48 58 — contact@lecarredevilliers.com
Etablissement d'enseignement privé du second degré, déclaré auprès du Rectorat de l'Académie de Paris

REVISIONS DE FÉVRIER 2010

Je, soussigné(e),.....
Demeurant.....
Code postal..... Ville..... Tél :.....
@mail :....., agissant en qualité de (père, mère, tuteur...).....
De l'élève : (prénom et nom)..... date de naissance :.....
Inscrit (e) pour l'année 2009/2010 en classe de (classe, section, spécialité).....
Etablissement scolaire (nom et adresse):.....
l'inscris aux cours de révision de FÉVRIER 2010,

dates	1° matière choisie	PRIX	2° matière choisie	PRIX	3° matière choisie	PRIX
du 22/02/2010 au 26/02/2010						

(voir au dos tableau des tarifs)

et qui auront lieu au 18 rue Legendre, 75017 PARIS,

pour un coût total de :.....€, réglé à l'inscription,

- par chèque à l'ordre de « CARRÉ » - en espèces (rayer la mention inutile).

Un travail personnel est demandé d'un jour sur l'autre. En fin de session, une attestation et une appréciation sont adressées à la personne responsable de l'élève.

L'inscription n'est effective qu'après paiement intégral, et sous réserve de places disponibles. Un accusé réception est adressé lors de l'inscription complète. Au cas où, pour un motif quelconque (en particulier faute de place disponible, inscription trop tardive, ...), l'inscription ne pourrait pas être validée, le montant total des sommes avancées serait remboursé. Les horaires sont communiqués au plus tard une semaine avant les cours.

En s'inscrivant l'élève et la personne responsable de l'élève assurent connaître le règlement du CARRÉ de VILLIERS, en avoir reçu un exemplaire et y adhérer.

La personne responsable de l'élève certifie que celui-ci bénéficie d'une assurance responsabilité civile.

Fait à Paris, le

Signature du responsable de l'élève

Signature de l'élève

Il n'y a pas de remboursement pour une absence, même depuis le premier jour de cours.

.../...

Travailler dans le calme
Trouver l'aide d'un professeur
Effectuer ses révisions périodiques

Il n'y a pas de remboursement pour une absence, même depuis le premier jour de cours.

FÉVRIER 2010
du lundi 22 février au vendredi 26 février 2010

COLLÈGE		
CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME		
Mathématiques	une heure et demi par jour sur 5 jours	200 €
Français	une heure et demi par jour sur 5 jours	200 €
CLASSES DE QUATRIÈME et TROISIÈME		
Mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	250 €
Français	2 heures par jour sur 5 jours	250 €

LYCÉE		
CLASSE DE SECONDE		
Physique-Chimie	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
Mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
CLASSE DE PREMIÈRE		
Français TOUTES SECTIONS	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
première ES - mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
première S - mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
première S - Physique-Chimie	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
CLASSE DE TERMINALE S		
Mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
Physique-Chimie	2 heures par jour sur 4 jours	300 €
CLASSE DE TERMINALE ES		
Mathématiques	2 heures par jour sur 5 jours	300 €

LV COLLÈGE et LYCÉE - ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL		
LV LYCÉE	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
LV COLLÈGE	2 heures par jour sur 5 jours	300 €
<i>Entraînement à l'expression orale et écrite.</i>		